

# Synthèse pratique du dépistage en cancérologie par le généraliste

**G. Stibbe**

D.M.G.-U.L.B.

La réussite d'une **politique de dépistage de masse** dépend de plusieurs conditions. L'une d'elle tient à ce que les programmes préconisent les mêmes attitudes afin de mieux convaincre la population. Les recommandations seront d'autant mieux perçues qu'elles seront limitées en nombre et simples d'application. Rappelons que le dépistage consiste à rechercher des maladies chez des patients asymptomatiques et que la justification de tests de dépistage implique que des essais comparatifs randomisés aient démontré la diminution de la morbi-mortalité.

Les publications de l'Union Européenne dégagent des options claires et consensuelles de tout premier intérêt pour le médecin de première ligne et serviront de fil conducteur pour cette synthèse en insistant sur le fait qu'elles concernent le dépistage de masse et non le bilan individuel de consultation.

Satisfont aux exigences des recommandations européennes :

- le dépistage du cancer du col par le test de Papanicolaou
- le dépistage du cancer du sein par mammographie
- le dépistage du cancer colorectal par la recherche de sang occulte dans les selles.

## **Le dépistage du cancer du col par le test de Papanicolaou**

Le dépistage du cancer du col par le test de Papanicolaou est préconisé tous les 3 à 5 ans par l'Union Européenne dès l'âge de 20 ans et jusqu'à l'âge de 60 ans au moins. Les propositions consensuelles de la Communauté Française de Belgique conseillent les premiers tests 3 ans après les premiers rapports.

## **Le dépistage du cancer du sein par mammographie**

Le dépistage du cancer du sein par mammographie doit être proposé aux femmes âgées de 50 à 69 ans, tous les 2 ans. Il existe des lignes directives sur l'assurance de qualité d'un tel test. Le

*Mammotest* répond à ces exigences. La discussion continue de savoir s'il faut dépister la tranche d'âge de 40 à 50 ans car la valeur prédictive de la mammographie est nettement moindre que chez les patientes plus âgées et il faut par ailleurs, dans le cadre d'un dépistage de masse, faire entrer en ligne de compte le danger de l'irradiation due à cet examen. Cette attitude de réserve pourrait être revue à la lumière d'études basées sur l'utilisation d'un matériel technique de détection plus performant qu'auparavant. Les experts envisagent, par ailleurs, de prolonger le *Mammotest* au-delà de 70 ans, vu l'allongement de l'espérance de vie des femmes.

## **Le dépistage du cancer colorectal par la recherche de sang occulte dans les selles**

Le dépistage du cancer colorectal par recherche de sang occulte dans les selles chez les hommes et les femmes âgées de 50 à 74 ans est conseillé tous les 1 à 2 ans. La colonoscopie sera proposée en cas de positivité. L'utilité de la sigmoïdoscopie flexible ou colonoscopie gauche pratiquée en Angleterre et en Italie, comme examen de première intention devra être appréciée à la lumière des résultats d'études randomisées.

## **Le dépistage du cancer de la prostate**

L'efficacité sur le plan de la mortalité d'un dépistage du cancer de la prostate n'a pas été prouvée. Aux USA, l'incidence du cancer de la prostate est en déclin depuis 1992. Le dépistage par le dosage du PSA pourrait en être la cause, mais il faudra attendre les résultats d'une étude randomisée menée en Europe pour pouvoir tirer des conclusions scientifiquement étayées.

## **Référence**

Recommandation du Conseil du 2 décembre 2003 relative au dépistage du cancer. Journal Officiel de l'Union Européenne. Eur J Cancer, Vol 36, Advisory Committee on Cancer Prevention, Position Paper. Recommendations on cancer screening in the European Union : 1473-8